# 

* Datum : 19-10-2016
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2016781663
* Auteur :

Justice de paix de Sprimont
Par ordonnance du 4 octobre 2016, le juge de paix du canton de Sprimont a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Monique Pauline Mélanie FORTHOMME, née à Harzé le 24 mai 1934, registre national n° 34.05.24-160.63, domiciliée à 4170 Comblain-au-Pont, place Leblanc 25, résidant « HOTEL DES BAINS », avenue des Ardennes 96, à 4130 Tilff.
Monsieur Jules GRIDELET, domicilié à 4020 Liège, avenue du Tennis 3, a été désigné en qualité d'administrateur des biens - représentation de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Bordet, Hélène.